

Concertation intercommunale a Torodi entre les communes de Torodi et Makalondi (12.06.2016)

L'équipe Fonabes est arrivée très matinalement le dimanche 12.06.2016, il y a une longue attente due au fait qu'il y avait d'un des retardataires et de deux le mois de carême et ses effets secondaires.

C'est le Maire de Torodi qui a présidé la réunion en présence de son homologue de Makalondi des responsables de l'environnement des deux Communes de quelques représentants des marchés ruraux et des fédérations, des élus locaux et des chefs de villages, tous de ces communes.

Après le protocole de discours de bienvenu une fatiha a été lue par un participant. Le Coordonnateur UCC Niger a fait un rappel des interventions faisant bien ressortir les enjeux du projet Fonabes notamment quant au fonctionnement des Marché Ruraux et du CFD. Le Coordonnateur UCC Niger a repris la parole pour expliquer la méthodologie opérationnelle pour l'établissement d'un état de la situation économique de la commune (au départ du projet), comprenant des formulaires et un dispositif d'enquêtes pour la collecte des informations sur le terrain, des recommandations pour le traitement des données collectées et un calendrier prévisionnel de réalisation.

Le Représentant de Debout Niger a donné quelques notions sur le CFD et a fait un rappel des réponses aux deux principales questions posées pour un complément en cas d'oubli d'une ou de plusieurs préoccupations qui minent la bonne marche des marchés ruraux.

Le résumé des villages choisis et les noms des agents du GTGD ont été portés à la connaissance des acteurs présents.

Les interventions complémentaires du Responsable forestier, du Représentant de Debout Niger et du représentant de l'ANEB ont été d'un grand apport pour mener le débat à merveille en édifiant et éclairant les principaux acteurs sur des zones d'ombre.

Le Représentant de Debout Niger a pris la parole afin de débattre de trois points saillants :

1. Les Stratégies Harmonisées de l'Exploitation Forestière

La synthèse directe des réponses par rapport aux deux principales questions posées aux cours des assemblées tenues lors des restitution et de la concertation intra communale n'a fait ressortir qu'une petite différence pas sensible et qui est fonction des caractéristiques propres à chaque zone. Il ressort des assises quelques différences qui se résument :

- ✓ Anarchique défrichement qui conduit a une extension du front agricole.
- ✓ Multiplication des voies de passage pour que les véhicules accèdent aux bois stockés un peu partout.
- ✓ Manque de communication entre l'ANEB, représentants des marchés ruraux et les responsables des eaux et forêts.
- ✓ problèmes liés à l'interventionnisme en cas de délits ou forfaits perpétrés par les commerçants transporteurs.

2. Le contrôle des flux

Au niveau de Makalondi il y'a deux types de moyens de transport de bois : les charrettes et les véhicules (Berliet, 404, et Dogon Barro), Alors qu'a Torodi on distingue trois types qui sont les ânes, les charrettes et les véhicules (Berliet, 404, et Dogon Barro). Une petite enquête sur place nous a permis de recenser toutes les pistes qui ont accès à la forêt et les moyens de transport de bois vers les centres villes que sont Niamey et Torodi. Il y' a a partir de Makalondi en saison des pluies un axe officiel qui est le goudron qui relie Torodi et une multitude des voies en saison sèche quatre au total (4) dites frauduleuses tandis qu'a Torodi, il y'a un axe officiel le goudron qui le relie a Niamey (2) et cinq (5) dits frauduleux.

Il s'agit dans ce cas de voir les relations de bonne collaboration par rapport au suivi et organisation future de la gestion des flux de bois avec la mise en place de postes de contrôle en aval donc à Torodi et au niveau des voies dites frauduleuses.

3. Fiscalité

L'exposé du représentant de la Direction des Aménagements sur la fiscalité a suscité beaucoup de questions car chaque acteur voudrait comprendre la répartition exacte des revenus issus de l'activité. L'intervention du représentant de l'ANEB a appuyé les propos du forestier tout en donnant des détails pour éclairer les uns et les autres.

L'éventualité de la pérennisation des actions par les incitations fiscales repose essentiellement sur la possibilité d'utilisation effective des revenus fiscaux dans la reconstitution de la ressource. L'insignifiante recette des taxes qui sont finalement rétrocédées aux collectivités ne leur permet pas d'exécuter des travaux importants dans leurs formations. Les fonds devant revenir au contrôle forestier ne sont pas prélevés à la source ce qui fait que les missions de suivi et de contrôle par manque de moyens ne se déroulent plus de manière rigoureuses. Nous pensons qu'il faut revoir le système de taxation pour accorder plus d'avantages aux autres acteurs (communes ; forestiers) qu'aux bucherons seulement.

4. Les termes d'une solidarité intercommunale véritable

Sur le plan des grands principes, il s'agit de rechercher le maximum de consensus intra-communal et intercommunal pour que les SDAFC soient parfaitement acceptés et que tous ces acteurs locaux (services techniques, ONG/projets) participent réellement à leur mise en œuvre. A cette étape on peut se glorifier d'avoir réussi à parcourir la moitié du trajet, pour le reste il faut que nous passions au concret sur le terrain qui passe obligatoirement par un jumelage et la mise en place d'un Comité intercommunal CFD?